

Dispositifs de formations linguistiques/savoirs et compétences de base en Haute-Savoie

Etat – Région – Conseil Départemental 74

2018

!!Avant de prescrire, vérifier si vous avez l'habilitation pour le faire (voir rubrique prescription)

Ce document se trouve sur la cartographie régionale des CRI Auvergne-Rhône-Alpes

Page CRIA 74

www.parlera.fr

	Formation linguistique de l'OFII CIR (Contrat d'Intégration Républicaine)	Remise à niveau/compétences de base	Ateliers linguistiques	Ateliers Socio-Linguistiques ASL – Action d'intégration et d'autonomie
Public cible	Etrangers en situation régulière, ayant vocation à résider durablement en France, signataire du Contrat d'Intégration Républicaine CIR. Primo-arrivant de + de 16 ans, hors Union européenne. - Atteindre le niveau A1 (oral et écrit) - Atteindre le niveau A2 (oral et écrit) - Atteindre le niveau B1 oral	Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active RSA en difficulté par rapport à les compétences de base, éloignés de l'emploi, ne pouvant accéder directement à l'offre de formation qualifiante.	Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active RSA en difficulté par rapport à la langue française.	Personne adulte de toutes les nationalités dont les besoins repérés sont : - L'ouverture et la participation à des espaces de vie locale - La communication et l'apprentissage de la langue française.
Pré requis :	- Pour le niveau A1 : pas de pré requis - Pour le niveau A2 : niveau A1 - Pour le niveau B1 oral : niveau A2	Public sachant lire et écrire : - à minima degré 2 du cadre de l'ANLCI pour les compétences de base - à minima niveau A2 (oral et écrit) du CECRL* et ne relevant pas du dispositif de l'OFII	Capable de se faire comprendre oralement (<i>niveau A1 ou A2 du CECRL*</i>) et ne relevant pas du dispositif de l'OFII	Pas de prérequis
*Typologie	*Public relevant de l'alphabétisation, FLE <i>Voir documents en annexe « Aide synoptique »</i>	Public relevant du FLS et illettrisme <i>Voir documents en annexe « Aide synoptique »</i>	Public relevant de l'alphabétisation, FLE et illettrisme <i>Voir documents en annexe « Aide synoptique »</i>	*Public relevant de l'alphabétisation, FLE <i>Voir documents en annexe « Aide synoptique »</i>

	Formation linguistique de l'OFII CIR (Contrat d'Intégration Républicaine)	Remise à niveau/compétences de base	Ateliers linguistiques	Ateliers Socio-Linguistiques ASL – Action d'intégration et d'autonomie
Objectifs et Contenu	Apprendre le français en vue d'accéder à l'autonomie, par la découverte et l'appropriation de l'environnement social et des règles de vie en France Apprendre les usages et les valeurs de la république française. -Atteindre le niveau A1 du cadre du CECRL <i>200h : personnes présentant de forts freins à l'apprentissage</i> <i>100h : moindres freins à l'apprentissage</i> <i>50h : niveau proche de celui à atteindre (sans frein d'apprentissage ou proche DELF A1)</i> -Atteindre le niveau A2 du cadre du CECRL <i>100 heures</i> -Atteindre le niveau B1 oral du cadre du CECRL 50 heures	Développer les compétences de base Construire un projet professionnel viable en termes de secteurs professionnels locaux pourvoyeurs d'emploi. Lien avec le référentiel du socle de connaissances et compétences professionnelles cléA Modules : start, positionnement, remise à niveau, affirmation de soi, projet collectif, construction de projet, découverte professionnelle, citoyenneté-laïcité-valeurs républicaines, préparation et accompagnement à la sortie de formation Ateliers : accompagnement à la recherche de stage et technique de recherche d'emploi Immersion en entreprise	Développer les compétences de langue française parlée et écrite Consolider le projet d'insertion sociale Favoriser l'accès ou le maintien dans l'emploi.	-Favoriser le développement des compétences sociales, culturelles et professionnelles -Favoriser l'autonomie personnelle et citoyenne des publics Par l'apprentissage de la langue française et la connaissance de l'environnement social, culturel, éducatif et économique
Durée de l'action et modalités	Entrées réparties sur l'année Rythme hebdomadaire de formation : Intensif : 21h /semi-intensif 10 à 20h ou extensif 5 à 10h	Entrées de date à date. 540 heures sur 18 semaines de novembre à mars 2019 400h en centre et 140h en entreprise	Entrées réparties sur l'année ou de date à date. Parcours long : 132 heures Parcours court : 72 heures 2 ateliers de 3 heures/semaine minimum – Annecy, Annemasse, Thonon les Bains 3h30 – Bonneville, Cluses, Sallanches.	Entrées et sorties permanentes ou dates fixes Durée de l'action, rythme hebdomadaire variables, en fonction des structures
Statut	Formation non rémunérée	Formation rémunérée et sous conditions une prime droits et devoirs Maintien du statut initial	Formation non rémunérée Maintien du statut initial	Formation non rémunérée

	Formation linguistique de l'OFII CIR (Contrat d'Intégration Républicaine)	Remise à niveau/compétences de base	Ateliers linguistiques	Ateliers Socio-Linguistiques ASL – Action d'intégration et d'autonomie
Lieux de Formation	Annecy - Seynod, Rumilly, Annemasse, Gaillard, Saint Julien en Genevois, Bonneville, Cluses, Thonon les Bains (attention pour le A2 et B1 oral se renseigner au niveau local – rubrique contact)	Annecy, Annemasse, Cluses	Annecy, Bonneville, Cluses, Sallanches Annemasse, Thonon les Bains	Annecy commune nouvelle, Annemasse , Cluses, Faverges, Gaillard , Marnaz, La Roche sur Foron, Rumilly, Sallanches, Scionzier, Thonon les Bains.
Contact	Parcours A1 et A2 : IFRA mandataire 74600 Seynod Tél : 04 50 10 03 76 Informations pratiques : Frate Formation Conseil : Annecy/Annemasse/St Julien en Genevois Tél : 04 76 40 48 48 IFRA Annecy/Seynod/Rumilly/Thonon les Bains/Gaillard/ Bonneville/Cluses Tél : 04 76 40 48 48 Parcours A2 : IFRA contact local ifra.v.chaffanjon@orange.fr Parcours B1 oral : Réseau des GRETA : contact local – virginie.naro@ac-grenoble.fr	GRETA LAC : Agence Annecy Coordinatrice : Florence Pinto: 04 50 10 00 10 GRETA LAC Agence d'Annemasse : Coordinatrice Marielle Gibert 04 50 43 91 81 GRETA Arve Faucigny : 04 50 25 15 15 Coordinatrice : Florence Jolland	GRETA LAC : Agence Annecy Coordinatrice : Claire Dasylla : 04 50 10 00 10 claire.dasylla-coulange@ac-grenoble.fr GRETA LAC Agence d'Annemasse : Coordinatrice Catherine Longo 04 50 43 91 81 catherine.longo@ac-grenoble.fr GRETA LAC Agence de Thonon les Bains : Coordinatrice : Rachel Lamour 04 50 70 04 57 rachel.lamour@ac-grenoble.fr GRETA Arve Faucigny : 04 50 25 15 15 frederique.lecomte@gretaaf.fr	Coordonnées des structures : Se renseigner sur la cartographie des actions Rhône-Alpes : www.parlera.fr Fiches des actions à télécharger Ou cria74@maison-emploi.com Tél : 06 76 21 74 76
Prescription	Parcours A1 : Obligatoire par : • OFII Parcours A2 : Site de pré-inscription : www.ifra-formation-linguistique.fr Parcours B1 oral : Site de pré-inscription : www.forpro-creteil.org/dispositif-b1/	Prescription obligatoire par : Le Conseil Départemental 74 et les prestataires agréés (référént social et/ou ATI Attaché(e) territorial (e) Insertion)	Prescription obligatoire par : Le Conseil Départemental 74 et les prestataires agréés (référént social et/ou ATI Attaché(e) territorial (e) Insertion)	Accès libre pour la plupart des actions, inscription auprès de la structure porteuse Se renseigner sur le site www.parlera.fr : rubrique ASL 74
Financier	Office Français d'Immigration et d'Intégration OFII	Conseil Régional Auvergne-Rhône- Alpes et le Conseil Départemental 74	Conseil Départemental 74	Direction Départementale Cohésion Sociale DDCS/ Conseil Départemental Haute Savoie/CG 74